

Après quelques instants de repos, on s'est remis en route pour Montdidier.

Une heure avant d'entrer en ville, la brigade qui conduisait Lemaire avait fait donner avis de l'arrestation de son lieutenant de gendarmerie et au parqué. En moins d'un quart d'heure, toute la population était avertie et se portait à la rencontre du redouté bandit. La voiture a dû traverser une immense foule qui demandait à hauts cris que Lemaire parcourût les rues à pied, en expiation de la terreur qu'il avait si longtemps répandue.

A quatre heures, la porte bien et dûment verrouillée d'un cachot à toute épreuve se refermait sur le prisonnier, et les gardiens recevaient l'ordre sévère de ne point perdre de vue de toute la nuit les serrures de la cellule.

Ce matin, à huit heures, Lemaire a été extrait de la maison d'arrêt de Montdidier pour être transféré à Amiens. Il est monté, ou plutôt il a été porté sur une charrette découverte, attelée d'un cheval. Des précautions plus minutieuses peut-être encore que la veille ont été prises pour s'assurer de tous ses mouvements. Il avait déjà les chaînes aux mains, les poucettes aux doigts, les chaînes aux pieds; on lui a passé une quatrième chaîne autour du corps enserrant les bras; enfin, à l'aide d'une cinquième chaîne qui lui prenait le bras gauche, on l'a attaché par un crampon à la charrette.

Au moment de sortir de la cour de la prison, Lemaire a entendu les cris de la foule à l'extérieur. « Je ne veux pas qu'ils me voient, a-t-il dit, je vais me coucher sur la planchette, » et en effet il s'est étendu. Mais le gendarme Corbi l'a fait lever et s'est assis près de lui; le maréchal-logis Baudouin et un troisième gendarme ont pris également place dans la charrette. Un gendarme à cheval s'est rangé derrière.

C'est dans cet appareil que le convoi s'est mis en route et qu'il est arrivé à Amiens à une heure de l'après-midi.

Malgré la pluie qui tombait en abondance, une foule considérable emplissait la rue de Noyon, la place St-Denis, la rue St-Denis, les abords du Palais de Justice. Toutes les fenêtres étaient garnies de curieux, comme s'il se fût agi d'un spectacle extraordinaire. On cherchait à découvrir dans la physionomie de Lemaire quelques signes extérieurs de sa nature perverse et scélérate. Mais sur le visage et dans l'allure de cet homme, rien ne trahissait l'auteur de trois ou quatre assassinats, commis avec les circonstances de la plus révoltante férocité.

Lemaire est de taille moyenne, son visage pâle, encadré de favoris châtains, accusait plutôt un caractère bienveillant que des instincts de cruauté; l'expression de son regard n'a rien de dur, et sa contenance devant la foule a été plutôt celle d'un criminel résigné que celle d'un fanfaron qui se donne en spectacle.

Arrivé à la porte de la prison, Lemaire a été descendu de la charrette et déposé dans sa cellule pour y attendre le jugement qui décidera de son sort. Nous n'avons pas besoin de dire que les mesures les plus rigoureuses ont été prises pour que Lemaire, au jour fixé, se trouve à la disposition de ses juges.

L'évasion de Montdidier n'est pas la première que Lemaire ait accomplie. A l'âge de 17 ans, il était détenu à la maison centrale de Loos pour y purger une condamnation à cinq ans de détention, quand un beau jour il réussit à tromper la vigilance de ses gardiens et à s'enfuir. Il ne fut repris que plusieurs semaines après. On voit que ce hardi malfaiteur est coutumier du fait.

Avant-hier et hier, par ordre de l'autorité supérieure judiciaire, tous les complices de Lemaire qui depuis le commencement de l'instruction de cette formidable affaire étaient détenus à Montdidier, ont été transférés dans la prison d'Amiens. Ils sont arrivés par la voie de terre, route de Moreuil. Nos lecteurs connaissent déjà la plupart d'entre eux. Ce sont : Villet, oncle de Lemaire, celui qui avec sa voiture et ses deux chevaux allait chercher les produits des vols; il est âgé de 48 ou 49 ans. Les charges les plus graves paraissent peser sur lui;

Villet fils; la femme de Villet; la fille de Villet; Hugo; la femme de Hugo;

Bourse, arrêté dans les environs de Laon, inculpé dans l'assassinat de Blérancourt. Cet individu a déjà subi 23 ans de travaux forcés;

Enfin, Jean Villet, cousin germain de Villet oncle, âgé de 42 ans; ce dernier est arrêté depuis huit jours seulement, sous la prévention d'avoir tué, il y a deux ans, à Vrély, de complicité avec son oncle, un de ses parents, en lui faisant tomber d'un grenier des sacs d'orge sur le corps, pendant qu'il était au lit. A l'époque du crime, qui lui est aujourd'hui reproché, Jean Villet prétendit que le plancher s'était accidentellement effondré. On croit savoir le contraire aujourd'hui. La victime du crime avait quelque bien, et on suppose que Jean Villet convoitait son héritage.

Il ne faut abuser de rien, pas même de la danse, surtout lorsqu'on est marié et qu'on a des devoirs sérieux à remplir. Pour avoir méconnu cette vérité, M^{me} B., jeune et jolie femme d'un employé du faubourg St-Martin, se trouve aujourd'hui dans un embarras cruel.

Elle n'avait qu'une passion, mais irrésistible, et qui touchait à la manie, la passion du bal. De là une foule d'escapades nocturnes déguisées sous des prétextes ingénieux plus ou moins légitimes.

Las d'adresser à sa femme des conseils ou des

menaces, B... avait résolu de l'abandonner à la prochaine récidive. Il a exécuté son dessein dans la nuit du mardi gras au mercredi des cendres.

M^{me} B., qui a l'imagination très-féconde, inventa je ne sais quel mensonge pour se rendre chez une de ses amies, et, à minuit, au lieu de réintégrer au domicile conjugal, elle se dirigea vers l'Opéra. Au point du jour, elle regagna la logis, où le concierge l'arrêta et lui remit un billet ainsi conçu :

« Madame, »
« On ne devrait pas se marier quand on aime la danse comme vous l'aimez. N'ayant pu vous corriger, je vous quitte. Dispensez-vous de me chercher, vous ne me trouveriez pas. J'emporte mes meubles, qui seront vendus demain, et dans un mois, s'il plaît à Dieu, je serai en Amérique. »

« Votre époux indigné, B... »
Depuis qu'elle a reçu le fatal billet, M^{me} B. est inconsolable et demande, à tous les échos, le mari qui le faisait vivre.

Hier, vers quatre heures de l'après-midi, M. Paris, employé en qualité de commis dans l'établissement de M. Décries, fabricant de produits chimiques, 63, rue de Bretagne, était occupé à coiffer d'une choppe un flacon d'éther sulfurique. Il exécutait ce travail dans un laboratoire situé derrière le magasin, et une lampe à esprit de vin était placée sur le comptoir. Son opération terminée, il voulut ranger le flacon; mais il heurta contre un vase de grès et le brisa. Aussitôt l'éther se vaporisa et prit feu au contact de la lampe. Effrayé, le commis crut que ce qu'il avait de plus urgent à faire était d'enlever rapidement un flacon plus grand contenant trois litres d'éther, qui se trouvait près de là; mais, dans la précipitation qu'il mit à soustraire à la flamme ce nouvel aliment, il perdit pied et tomba en mettant le flacon en pièces. A l'instant, un nuage de vapeur d'éther envahit le laboratoire, et dès que cette vapeur eut atteint le feu qui brûlait dans la cheminée, elle s'enflamma.

On essaya d'enlever les bocaux de la devanture, mais plusieurs se brisèrent, et il en résulta des mélanges de diverses substances, qui donnèrent naissance à des gaz délétères. Déjà l'incendie était presque éteint, lorsque le bris d'un flacon d'acide prussique le ralluma avec plus d'intensité.

Cinq personnes qui s'étaient précipitées dans le magasin afin de porter secours, faillirent périr en respirant des émanations toxiques d'une extrême énergie dont était imprégnée l'atmosphère.

Pendant quelques instants, elles demeurèrent asphyxiées. Un pompier qui tenta de les sauver resta également sans mouvement. Cependant on parvint à les faire sortir et à les sauver. Le zèle déployé par les sapeurs-pompiers, les sergents de ville et les habitants de la rue eut pour résultat la compression de l'incendie, qui aurait pu occasionner des ravages beaucoup plus considérables. La perte, ajoute le *Droit*, est estimée approximativement à 15,000 fr. Tout était assuré.

La commission municipale de Paris a voté, il y a quelques jours, l'ouverture d'un nouveau boulevard, qui portera le nom de boulevard S.-M. Marcel, qui se reliera d'un côté au boulevard Montparnasse, et de l'autre à celui de l'Hôpital, non loin de la gare du chemin de fer d'Orléans. La nouvelle voie commencerait à l'angle méridional de la place de l'Hôpital, puis, en s'inclinant vers le sud, elle traverserait le Marché-aux-Chevaux, qu'elle couperait en deux parties égales. Elle absorberait la rue du Cendrier, élargirait la rue des Francs-Bourgeois, Saint-Marcel, et entamerait au midi la place de la Collégiale. Le boulevard alors quitterait la direction du midi pour s'infléchir vers l'ouest; il rencontrerait alors la rue Pierre-d'Assis, couperait la rue Saint-Hippolyte et absorberait entièrement la rue Cochin. Il suivrait ensuite le parcours de la rue des Bourguignons, et arriverait au Champ-des-Capucins, vis à vis l'Hôpital du Midi. Après s'être rencontrée avec la rue du Faubourg Saint-Jacques, cette grande voie entrerait dans la rue de Port-Royal, traverserait l'avenue de l'Observatoire et viendrait se souder au boulevard Montparnasse. Tel est le tracé de cette nouvelle voie, appelée à compléter la ligne de nos boulevards intérieurs, et qui se développera sur un parcours d'environ 8,000 mètres.

Dimanche 15 du courant, une jeune fille de Strasbourg qui avait travaillé quelque temps à la filature de M. Ehrman, au Geisselbronn, arrivait à la station de Haguenau, à sept heures moins quelques minutes du matin, dans l'intention de se rendre à Strasbourg. Informée que le train était déjà parti à six heures, elle en fut vivement contrariée, et, sans rien dire à personne, elle sortit de la salle d'attente, descendit le talus vis-à-vis de la station pour se diriger vers la Moder.

Le chef de gare vit de sa fenêtre les allures de cette jeune personne; mais ne lui supposant aucune intention sinistre, il ne s'en occupa pas davantage, quand tout à coup on vint le prévenir qu'une jeune fille bien mise venait de se jeter dans la Moder. Il descendit à la hâte pour lui porter secours, mais heureusement cela fut inutile, car il la rencontra à mi-chemin, tout à fait mouillée et à moitié morte de froid. Elle s'était, en effet, jetée à l'eau, mais sa crinoline, gonflée d'air, l'avait maintenu à la surface.

Après deux tentatives inutiles, voyant que

ses efforts étaient vains, et la fraîcheur de l'eau ayant calmé son exaltation, elle se décida à regagner la rive. Le chef de gare s'est empressé de lui donner d'autres vêtements, et, à deux heures de l'après-midi, elle put repartir pour Strasbourg. Elle a expliqué cette action par la contrariété de ne pouvoir être rendue assez tôt chez ses parents.

La crinoline peut donc parfois servir à quelque chose.

Le sieur Maurice D..., originaire de Munich, avait vu dans son pays de la dentelle fabriquée par des chenilles et était parvenu à savoir que le procédé employé pour obtenir ce produit était le suivant : Une pâte étant préparée avec les feuilles dont se nourrissent les chenilles, on l'étend en couche mince sur une pierre ou sur toute autre substance unie, puis, à l'aide d'un pinceau trempé dans l'huile d'olive on dessine les parties qui doivent rester à jour. La pierre est alors placée dans une position inclinée, et l'on met au bas un nombre considérable de chenilles. On les choisit d'une espèce particulière qui fournit un fil très-fort. Ces insectes commencent à manger la pâte étendue sur la pierre et continuent en remontant jusqu'au haut, ayant grand soin d'éviter les endroits huilés.

Tout en avançant, ils filent, et leurs fils entrelacés forment une magnifique dentelle, du plus léger tissu et d'une force surprenante. Un voile fabriqué par eux, de 26 pouces 1/2 sur 17, ne pesait qu'un grain et demi. Neuf pieds carrés de ce tissu ne pesaient que quatre grains un tiers. La même surface en gaze de soie pèse 137 gr. et en dentelle ordinaire très-fine, 262 gr. 1/2.

Depuis longtemps le nommé Maurice D... se livrait à des études à ce sujet et négligeait les occupations qui le faisaient vivre. Il employa ses dernières ressources à créer une sorte de manufacture pour cette fabrication spéciale, mais ces essais n'ayant pas réussi au gré de ses désirs, il prit le parti de s'ôter la vie. On l'a trouvé mort dans son laboratoire, où il s'était asphyxié par la vapeur de charbon.

On écrit de Saint-Petersbourg, le 16 mars, au *Constitutionnel*, que le passage de la Néva sur la glace venait d'être interdit aux voitures. Cette mesure a été provoquée par un terrible accident. Un troïka, se rendant à Cronstadt, a disparu sous la glace entre Péttersbourg et Peterhoff. Chose extraordinaire en Russie, on était à cette date en plein dégel. Le trainage était suspendu, et la fonte des neiges formait de chaque rue une rivière infranchissable pour les piétons.

Le 14, M. le comte de Morny, voulant profiter des derniers beaux jours où l'on pouvait encore se livrer au plaisir de descendre les montagnes de glace, que l'on a cherché à imiter en France sous le nom de montagnes russes, avait fait une chute d'où il s'était relevé fortement contusionné, mais on espérait qu'il en serait quitte pour garder la chambre pendant quelques jours.

Beaucoup de personnes, amateurs de chocolat, sont parfois obligées, faute de digestion, de se priver de cet aliment; frappée de ces inconvénients, la *Compagnie française* s'est appliquée à en rechercher la cause, et l'analyse a démontré que certains cacao contenait jusqu'à 30 à 40 % de matières grasses, de moins que ceux employés journellement.

Cette heureuse découverte a amené naturellement à rechercher l'emploi de ces cacao, dont les propriétés toniques, fortifiantes et éminemment digestives, sont favorables aux estomacs faibles, atteints de digestions pénibles ou de débâtements.

Fondée en 1770, cette ancienne fabrique, régentée sous le titre de *Compagnie française*, est assez connue par son ancienneté et sa réputation pour qu'on puisse la considérer à juste titre comme une des premières de la capitale. Depuis sa création, cette maison a déjà réuni le suffrage des connaisseurs et celui des médecins les plus distingués; c'est la maison-mère d'où sont partis tous les perfectionnements apportés dans l'industrie chocolatière; les rapports avantageux qui ont été faits nous dispenseront de tout autre éloge.

Nous croyons utile de donner un extrait du rapport fait par les Comités des Arts chimiques et économiques sur la perfection des produits de la *Compagnie française* :

Après les avoir analysés, ils ont reconnu que les Chocolats broyés par les procédés PELLETIER ont une finesse bien supérieure à celle que présentent ordinairement les Chocolats broyés par les procédés usuels; que les molécules sont égales, homogènes, impalpables; et que sa pâte se fond dans la bouche et dans l'eau chaude sans y laisser aucun résidu grumeleux.

Le Jury central et la Société d'encouragement ont deux fois récompensé les produits de cette ancienne fabrique, et ont déclaré qu'aucun fabricant n'avait apporté plus de soins et de perfectionnements à l'industrie chocolatière.

Dépôt à Lille, rue Esquermoise, 45, chez M. Sablon, seul entrepositaire et actionnaire.

Le mot de la dernière énigme est *Cavalcade*.

ENIGME.

Un jour, dans l'an, — un jour ce n'est pas trop, — Sur mes six pieds, deux syllabes, un mot, Je fais courir plus d'un sot, Sans marotte et sans grelot. Z.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 29 mars 1857.

Sommes versées par 53 déposants, dont 9 nouveaux fr. 6,339 00
32 demandes en remboursement » 4,143 48

Les opérations du mois de Mars sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.

HEURES DE LA LEVÉE DES LETTRES au bureau de Roubaix.

Pour Paris, 8^h 15^m matin. — 7^h soir.
Pour Lille, 8^h 15^m matin. — 11^h 15^m mat.
4^h 30^m soir. — 8^h 30^m soir.
Pour Tourcoing, 9^h 15^m matin. — 3^h 15^m soir. — 4^h 30^m soir. — 8^h 30^m soir.
Pour Lannoy, 3^h 45^m soir. — 8^h 30^m soir.
Pour Calais, 11^h 15^m matin. — 4^h 30^m soir. — 8^h 30^m soir.
Pour la Belgiq. 9^h 15^m matin. — 3^h 15^m soir. — 8^h 30^m soir.

La clôture des affranchissements en numéraire et des chargements de lettres a lieu une heure avant le départ de chaque courrier; ils sont reçus de 7^h du matin à 6^h du soir.

Le Bureau est ouvert :

De 7^h du matin à 7^h du soir;
Les dimanches et jours fériés, le bureau est fermé à 3^h après midi.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

ANNONCES

SOUVENIRS

DE PREMIÈRE COMMUNION

ET DE CONFIRMATION

A DIX, VINGT & CINQUANTE CENTIMES

CHEZ J. REBOUX, Imprimeur
20, Rue Neuve
ROUBAIX

ETABLISSEMENT du GAZ DE ROUBAIX ET TOURCOING

COKE

A partir du 26 mars 1856

Réduction de Prix

Au magasin de Roubaix :
Première qualité 90 c. l'hectolitre comble.
Deuxième qualité 80 c. id.

MÉCANIQUES JACQUART

HENNION aîné, Constructeur de Mécaniques Jacquart, rue Traversière, 5, à Roubaix, achète toutes Mécaniques Jacquart d'occasion, depuis la plus petite jusqu'à la plus grande dimension. On trouve chez lui toutes sortes de ces Mécaniques remises et garanties en parfait état, à des prix convenables. (436)

A PARTIR DU 15 AVRIL

LE SIEUR JOSEPH SEVRIN OPTICIEN

Fabricant de Baromètres et de Manomètres
RUE DE L'HERMITAGE, 4, ROUBAIX

Transférera son domicile
Contour de l'Eglise S. Martin
A côté du Bureau de Ventes. (441)

THÉÂTRE DE ROUBAIX

DANS LE CIRQUE, RUE DU FRESNOY.
Jeudi 2 avril 1857.

Première représentation de l'abonnement.
LA CITERNE D'ALBI, drame en 3 actes.
JOBIN ET NANETTE, vaudeville en 1 acte.
LA CORDE SENSIBLE, vaudeville en 1 acte.

AVIS.
Les personnes qui désirent se procurer des abonnements de famille pour 12 représentations aux premières places, recevront douze cartes non personnelles au prix de 1 fr. chacune. S'adresser à l'Estaminet du Petit-Château en face du Théâtre, au Café Noyelle et au Bureau du Journal.